

MONOGRAPHIE

de la commune de

BEAUREGARD



réalisée par l'instituteur
de BEAUREGARD

Jean **DAVID**
le 31 mars 1887

Les monographies des instituteurs

à la fin du XIX^{ème} siècle.

Ces monographies ont été réalisées à la fin du XIX^{ème} siècle par les instituteurs sur la demande du Ministère de l'Instruction Publique pour la préparation des expositions de l'enseignement primaire public aux foires internationales de Toulouse de 1887 où de 1889.

Des inspecteurs d'Académie, soucieux d'améliorer l'enseignement de la géographie, ont provoqué alors la réalisation de mémoires ou de notices géographiques par leurs instituteurs.

Il s'agissait alors de montrer, à l'occasion du centenaire de la Révolution, les progrès de l'instruction publique et l'efficacité des instituteurs pour enseigner l'histoire et la géographie.

On espérait d'autre part diffuser la culture dans les familles par l'intermédiaire des élèves.

Dans les années 1885, le Ministère de l'Instruction recommande alors la réalisation systématique d'une monographie communale par chaque instituteur.

Les monographies représentent une bonne image des villages de la fin du XIX^{ème} siècle.

Elles sont aussi un témoignage supplémentaire du rôle essentiel des instituteurs de Jules Ferry et des mentalités de l'époque.

Ces monographies répondent généralement à un plan bien précis qui était imposé. D'autres monographies furent réalisées après 1900 mais ne constituent pas l'objet de cette présentation.

Jean David termine, avec les élèves, la monographie de Beauregard le 31 mars 1887.

Cette monographie est exposée lors de la foire internationale de Toulouse.

L'idée de ces monographies a été proposée par le bulletin officiel de l'instruction publique à l'instigation de monsieur Spuller, Ministre de l'Instruction, des Cultes et des Beaux-arts.

Les Recteurs de l'académie ont ensuite répercuté l'information. L'inspecteur de l'Académie de Toulouse adresse une circulaire aux instituteurs des départements, dont le Lot, leur demandant de participer à l'exposition de Toulouse, prévue du 15 mai au 15 octobre 1887.

Si le plan de rédaction proposé aux instituteurs ne réserve aucun développement, on peut à travers des annotations rapides, des remarques passagères, cerner le portrait de chacun d'eux et la place qu'ils occupent dans la commune. Toutefois certains instituteurs portés par un lyrisme romantique ont produit de véritables petits « bijoux » tant par le style que par le soin apporté aux plans et dessins des textes.

Les meilleures monographies devaient être envoyées à l'Exposition scolaire de Toulouse.

Une nouvelle sélection pouvait leur permettre d'être présentées à l'Exposition universelle de 1889.

Jean David instituteur à Beauregard.

Jean David est originaire de Montcabrier, fils de Pierre et d'Anne Loubière. Il est né, dans ce village du Quercy en septembre 1847. Toujours est-il, il épouse Marie Virginie Couderc en mai 1878, à Beauregard. Il a 31 ans.

De leur union quatre enfants voient le jour à Beauregard.

Eloi né en février 1879 décède la même année.

François Xavier est né le 3 décembre 1881. Instituteur public, il épouse Louise Alix.

Emma Virginie Berthe née en 1885 décède la même année.

Jean Eloi est né le 16 avril 1885. Il épouse à Limogne en 1907 Marie Angeline Grégori. Il est l'instituteur de Promilhanes.

« Mort pour la France » en 1918 des suites de ses blessures.

Jean David est mort le 15 décembre 1902 à l'âge de 55 ans.

BEAUREGARD

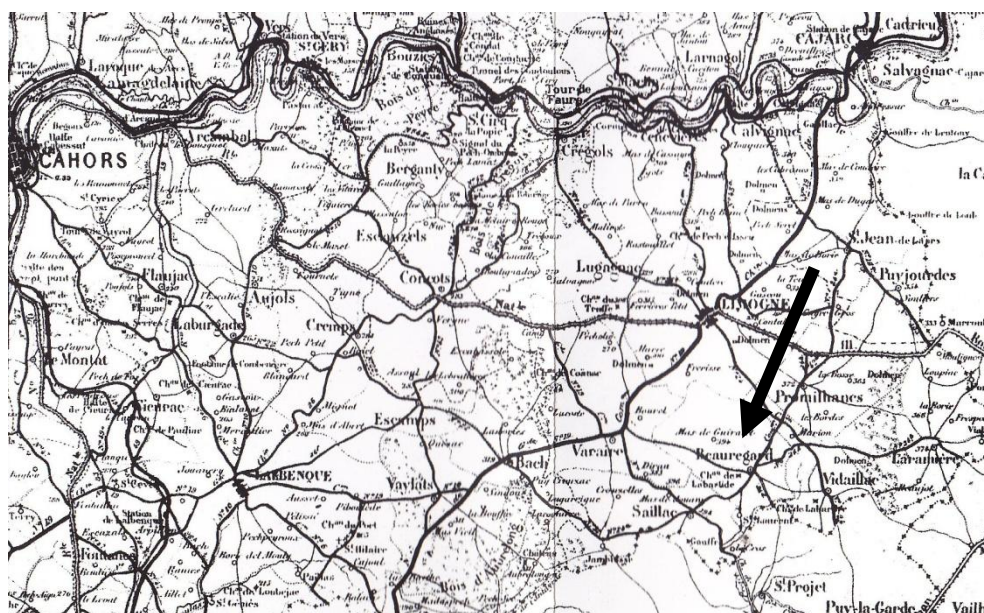
Situation géographique, Altitude, Distance, Limites, Superficie

Beauregard est à 7 kilomètres de Limogne, chef-lieu de canton et à 37 kilomètres de Cahors, chef-lieu d'Arrondissement et de Département. Son altitude moyenne est de 371 mètres.

Cette commune située dans la partie sud-est du Département, agréablement assise sur un assez vaste plateau, limitée au Nord par les communes de Limogne et Promilhanes, à l'Est par celles de Vidailhac et Saint Projet cette dernière appartient au canton de Caylus, département du Tarn et Garonne, au midi par celle de Saillac et à l'Ouest par celle de Varaire.

Sa superficie est de 1495 hectares divisibles comme suit:

Savoir ; terres labourables 800 hectares, prés 300 hectares, vignes 150 hectares, bois 245 hectares, total général 1495 hectares.



Extrait de la carte du Département du Lot dressée en 1865 par M. Favas



Vue sur le village avec sa multitude de mas aux environs

Nature du sol-culture

Le sol de la commune est généralement plat, cependant un peu incliné du côté du levant où l'on rencontre la jolie vallée du Valat, sillonnée dans son parcours d'un petit ruisseau.

Les terrains qui le composent sont essentiellement calcaires, forts, argileux et marneux.

Dans les calcaires se trouvent en grande partie les terres labourables, les vignes et les bois et dans les terrains forts, argileux et marneux principalement les prairies naturelles et artificielles.

Ces terrains sont d'une très grande fertilité et produisent en abondance du blé, du maïs, de l'avoine, des pommes de terre et toutes sortes de légumes, tels que haricots, pois, fèves etc. ..

A l'heure présente, la vigne est totalement perdue par les attaques du phylloxéra, mais on tend à la renouveler par les plans Américains.

Anciennement les bois étaient exploités sur une très grande échelle. Tous les ans des coupes importantes avaient lieu, parmi lesquelles d'énormes troncs d'arbres étaient abattus, destinés à la vente et propres à la construction des ponts et des navires.

Aujourd'hui ce genre d'exploitation a cessé faute de sujets.

Les prairies naturelles produisent les foins les plus renommés du département. Cette récolte si importante au point de vue pécuniaire est d'habitude livrée au commerce.

Les prairies artificielles suffisent pour la consommation locale et donnent d'excellents fourrages tels que trèfles, luzernes et sainfoins.

Arbres fruitiers

La culture du chanvre prend de plus en plus de consistance et réussit très bien dans la commune.

Les arbres fruitiers qui y viennent le mieux et qui s'y conservent le plus longtemps, sont sans contredit le noyer, le poirier et le pommier, le noyer dans les terrains calcaires, le poirier et le pommier dans les terrains forts.

Leurs fruits rendent aujourd'hui de très grands services aux habitants pour la fabrication des boissons.

Animaux domestique et autres

A cause de l'abondance des fourrages et des grains de toute espèce, il est permis aux habitants de la commune d'élever et de nourrir beaucoup d'animaux domestiques.

Les plus communs sont les bœufs et les vaches, race Auvergnate, les moutons en grande quantité, mais d'une espèce médiocre, quelques chevaux, juments et mulets et les porcs. On élève également sur un très grand pied des animaux de basse-cour, tels que les oies, les canards, les dindons, les poules, les pigeons.

Les animaux qu'on y rencontre vivant à l'état sauvage sont ordinairement le renard, la fouine, la belette, l'écureuil, le furet et le hérisson. Ce dernier surtout y est très répandu.

Le gibier de poil et de plume est assez abondant. Au reste les chasseurs paraissent d'habitude très satisfaits de leurs parties, car, lors de la saison de la chasse ils ne prennent pas mal de lièvres, de lapins, de perdreaux et de cailles.

Cours d'eau

Le ruisseau du Valat qui arrose une faible partie de la commune, va bientôt après se jeter dans le gouffre du Cros, au-dessous du hameau de Saint Laurent, dans la commune de Saillac.

Ce petit cours d'eau n'a pas une très grande importance, vu qu'en été il est

entièrement réduit à sec. Cependant en hiver il donne assez d'eau pour alimenter un moulin à farine pendant trois mois.

Eaux minérale

Non loin de Beauregard, au lieu du Pesquié on voit une source d'eau minérale. Cette eau analysée depuis peu de temps à Paris a été reconnue comme étant de nature de celle de Cransac (Aveyron). La source située dans la vallée au milieu d'un pré, est assez abondante ; seulement elle est dans un bien mauvais état. Au reste, il n'y a guère que les habitants de la commune qui font emploi de cette eau.

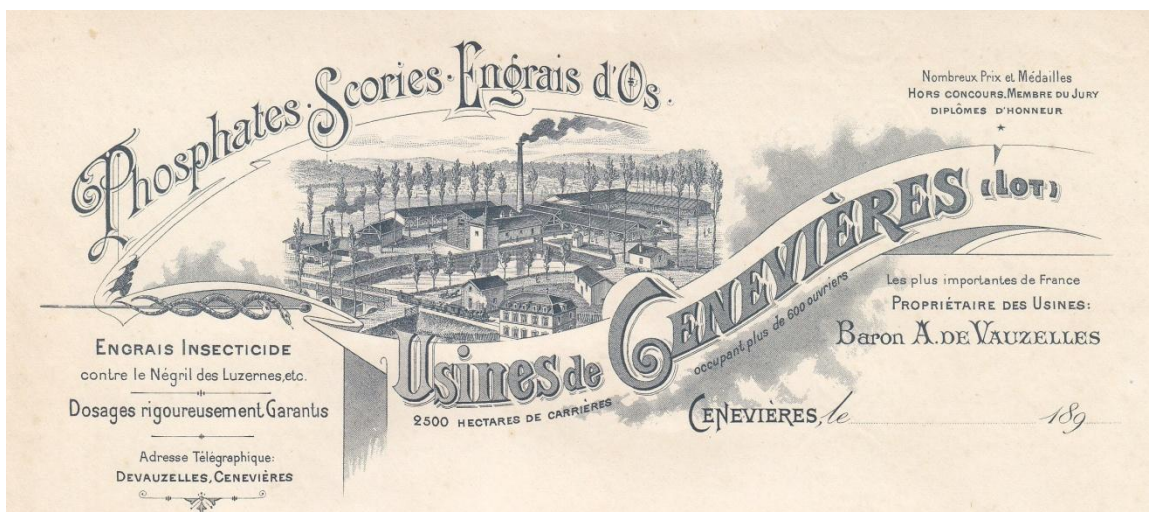
Climat du pays – Etude météorologique.

Le climat est variable. En hiver, les brouillards sont fréquents et parfois la température y est très froide. Le thermomètre centigrade descend alors à quatre ou cinq degrés au-dessous de zéro. La neige, quoique abondante à certaines époques, reste très peu de temps sur le sol. L'été y est excessivement doux. Cependant on a vu la chaleur dépasser 35 degrés. Les orages sont rares et peu désastreux, on voit généralement bien peu de grêle.

Mines et carrières

Le sol de la commune de Beauregard est riche en phosphate de chaux. Quelques carrières ont été exploitées avec succès pendant plusieurs années.

Aujourd'hui seulement deux sont en activité : celles de Guiralet et de Fombalès.



Voies de communication

Sous le rapport des chemins, la commune de Beauregard se trouve bien partagée. A part ceux qui sont ruraux, entretenus d'habitude par les individus qui les pratiquent pour le service de l'agriculture.

Trois voies de communications la desservent du nord au midi, du levant au couchant. Ce sont les routes de Varaire à Villefranche n° 79, de Saint Jean de Laur à Jamblusse n° 32 et de Beauregard à Saint Projet n° 4 et 5. Ces trois voies se concentrent au chef lieu même et donnent au bourg un aspect des plus magnifiques.

Afin de faciliter le transport des fourrages et des foins, deux autres chemins de petite vicinalité ont été exécutés : l'un allant se rallier à la route de Caylus, l'autre allant joindre directement la commune de Vidailiac.

Par suite de la nature du sol, certains chemins ruraux sont impraticables en hiver.

Population

La population de la commune de Beauregard se trouve répartie dans deux sections, Beauregard et Saint Laurent, et s'élève d'après le dernier recensement à 786 habitants.

Le chef lieu Beauregard à lui seul comprend 115 maisons et 364 habitants ; le village de Guiralet 31 maisons et 120 habitants ; celui de Marsa 41 maisons et 123 habitants.

Le restant de la population occupe une dizaine d'autres petits villages très rapprochés les uns des autres et peu éloignés du centre. De sorte que la population de la commune se trouve disséminée dans un espace très restreint.

Mode de construction des habitations – leur salubrité – Alimentation de la population – Etat sanitaire

Le mode de construction des habitations ne laisse pas tellement à désirer. On voit des maisons composées seulement d'un rez-de-chaussée, comme d'autres ayant un étage.



Route de Saillac vers 1902

Ces maisons qui sont loin d'être élégantes sont généralement saines et agréables ; quelques unes, peut être, sont elles trop voisines des étables. Des habitants qui aiment à bien vivre, se nourrissent d'habitude de pur froment et consomment les meilleurs produits du pays. Aussi l'état sanitaire du lieu ne laisse point à désirer. On voit des cas de longévité extraordinaires et les maladies épidémiques sont rares.

Costumes locaux – Coutumes locales – Danses du pays.

Les hommes, pour se livrer aux travaux des champs, portent le sarrau, espèce de blouse en toile grossière. Le dimanche et les jours de fête, ils portent une blouse ordinaire. Quand aux femmes, le jupon simple de Caraco, le mouchoir de tête ou bien la coiffe simple.



Avenue de Limogne à gauche l'hôtel de Bordeaux.

Tous les ans à la Saint Martin et après les semences du blé, les laboureurs font un banquet pour célébrer la fin des travaux.

Les danses en usage dans le pays sont la valse, la polka, le branle, la bourrée et la scottish.

Industrie – Commerce

Les neuf dixièmes des habitants s'occupent spécialement des travaux de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Quand au dixième restant, il embrasse divers métiers, tels que ceux de cordonnier, de maçon, de menuisier, de charron, de tisserand et de sabotier. On voit par là que l'industrie et le commerce sont peu actifs dans la commune. On y remarque cependant une fabrique de tuiles creuses qui occupe journellement une dizaine de personnes.



Sur le char Antonin Martiel tenant un fagot, il est boulanger. Il conduit les bœufs de Dujols de Vidaillac.

Contre la halle, les roues de char, œuvrées par le charron Antoine Dazols. Il tenait son atelier dans la Grand'Rue. Ces roues attendent probablement le cerclage par Dujols forgeron.

De gauche à droite : Anna Garrigues (née Dazols) – Andréa Garrigues (sa fille) – Léonie ? – Yvonne Dazols et Fernande Costes.



Quand même, un excédant de récoltes et de produits divers se présente généralement tous les ans et est vendu aux marchés de Limogne, le seul débouché qui soit le plus à proximité et le plus commode pour l'écoulement des grains et des marchandises.

Six foires importantes se tiennent tous les ans au chef-lieu de la commune, les 18 janvier, 28 mars, 11 juin, 27 août, 29 septembre, 18 novembre. Quatre auberges, quatre cafés et 2 épiciers.

Aisance

Malgré la fertilité du terrain, les habitants de la commune ne sont pas cependant très riches, par la raison que le quart au moins du territoire appartient à des propriétaires forains.

Au reste, ils n'ont point l'esprit à l'économie. Ils aiment à bien vivre et à bien se tenir, ce qui, certes n'est pas un défaut ni un mal, mais les tendances trop prononcées qu'ils ont pour la dépense font que les capitaux sont rares.

Aussi lorsqu'un article est à vendre, un bon article surtout, c'est un forain qui vient l'acheter. Il y a cependant un bon nombre de forts propriétaires qui cultivent, année moyenne, 50 à 150 hectolitres de blé et qui font un revenu considérable sur le trafic du bétail. Les autres, plus nombreux, ramassent à peu près de quoi faire face à leur nourriture et à leurs dépenses.

Deux seules propriétés de la commune sont régies par des fermiers : celle de la Roquette appartenant à madame Boutaric de Villefranche et celle de Marsa appartenant à monsieur Pradines notaire à Limogne. Ces deux fermes très importantes occupent journellement un personnel nombreux et sont susceptibles de produire chacune un revenu annuel de huit milles francs.

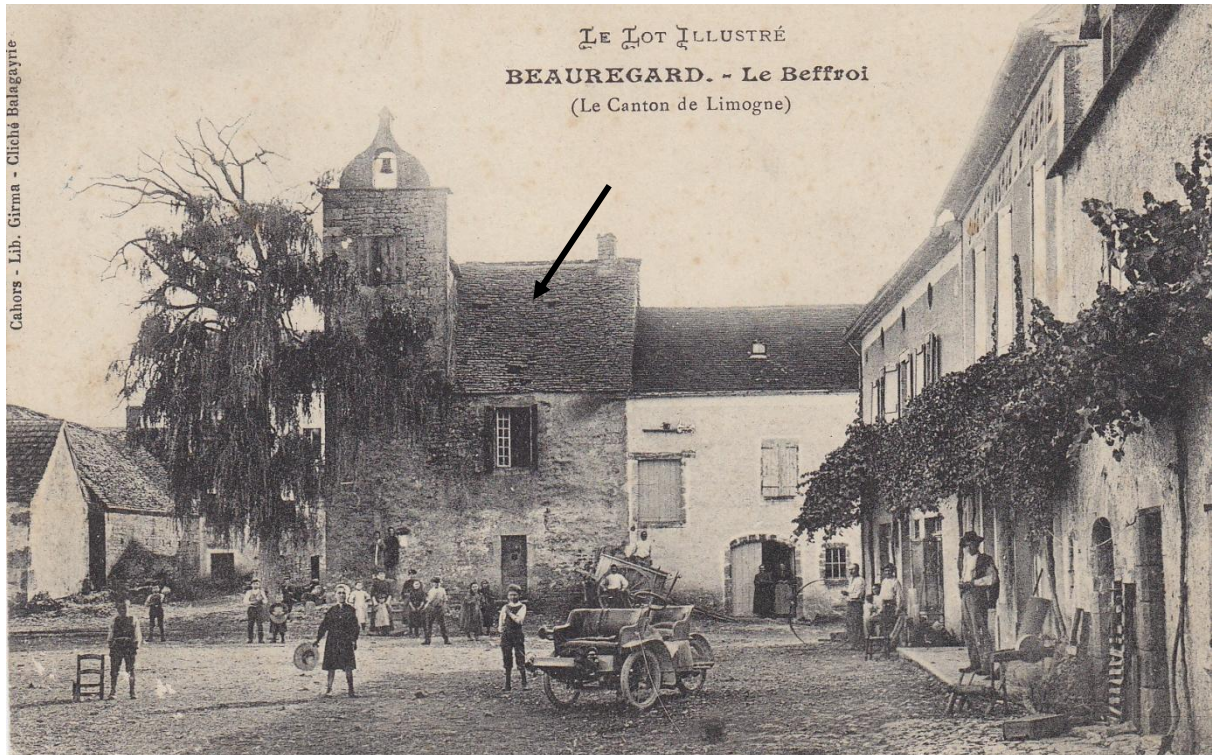
D'ordinaire, la commune paye cinq mille francs d'impôt. Quant à ses charges, elles sont à vrai dire peu élevées. En somme, la commune de Beauregard, sans être riche, jouit d'une aisance assez accentuée.

Bâtiments

Les édifices publics appartenant à la commune sont deux églises, deux presbytères, la mairie, la halle et la maison d'école des garçons.

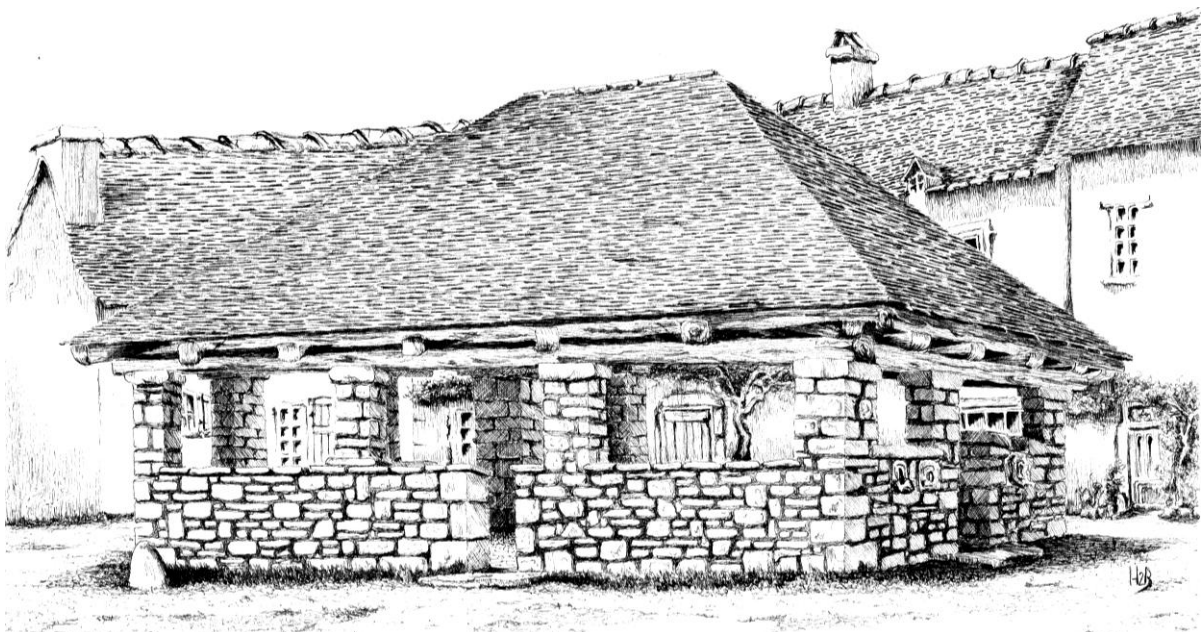
L'une des églises est située à Saint Laurent, au milieu des prairies et des bois, ayant pour tout voisinage le presbytère et deux ou trois maisons, tandis que l'autre est située en dehors du bourg de Beauregard, ayant aussi le presbytère à côté. Ces églises restaurées depuis peu d'années possèdent aujourd'hui de belles peintures murales, des boiseries finement sculptées et une série de jolis vitraux.

Quant à la mairie, elle se trouve sur la grande place de Beauregard ; c'est une vieille maison de peu de valeur, n'ayant qu'une salle sombre et mal tenu pour les séances du Conseil municipal. Attenant se trouve une espèce de bâtisse en forme de tour quadrangulaire pour l'installation de l'horloge.



La mairie au début du XX^{ème} siècle.

La halle est également située sur la même place et possède d'anciennes mesures creusées dans la pierre.



Sous le rapport de l'hygiène, la maison d'école des garçons est loin de répondre aux exigences de l'administration.

Elle est dégagée cependant de tout voisinage dangereux, alors qu'elle est située à 100 mètres environ du bourg ; mais malheureusement, elle repose sur un sol bas et par conséquent humide.

Le corps du bâtiment lui-même n'est qu'un rez-de-chaussée. Comprenant d'abord la salle de classe à six ouvertures, ayant quarante cinq mètres carrés de surface, puis la cuisine et deux petites chambres à coucher, le tout divisé par des cloisons. A vrai dire l'emplacement serait encore assez agréable, mais il faudrait exhausser la maison pour l'assainir.

Au reste, l'autorité locale le comprend très bien, mais elle recule toujours devant les sacrifices.



Une classe de l'école des garçons.

Le mobilier scolaire est insuffisant et se compose de quatre tables-bancs ayant chacune 4 m 50 de long sur 0,50 de large, possédant en dessous des compartiments divisés en cases pour le logement des livres et des cahiers, d'une estrade assez bien conditionnée, d'un tableau noir, d'un poêle en fonte, de sept cartes murales, de deux tableaux du système métrique, de trois petites cartes physiques et enfin de trois bancs.

Anciennement, la maison d'école des filles faisait l'office de presbytère, voilà pourquoi aujourd'hui elle se trouve mal divisée pour une école.

Elle appartient à la communauté de Vaylats. Cette dernière montre peu de dispositions pour faire les réparations nécessaires. De son côté la commune témoigne les mêmes intentions, attendu que l'établissement ne lui appartient pas. Le mobilier scolaire laisse également à désirer.



Une classe de l'école des filles

L'école des garçons fut fondée vers 1837 et depuis les maîtres qui l'ont dirigée jusqu'à ce moment sont : M.M. Saignes, Delon, Boyer, Valens, Skettin, Delrieu, Delprat et David.

Avant 1837, la commune n'était pas cependant dépourvue d'instruction, car plusieurs instituteurs libres étaient venus à certaines époques s'établir dans l'endroit. On cite tout particulièrement un Monsieur Courtines qui a laissé dans le pays des souvenirs assez curieux.

Ce monsieur, quoiqu'assez instruit, alors qu'il avait fait ses cours de latin, était superstitieux au plus haut degré. Il croyait surtout aux sorciers et aux revenants, tellement qu'un jour il prit peur et fut obligé de retourner chez lui, et c'est précisément après son départ que la commune ressentit plus que jamais le besoin de fonder une école sous les auspices de l'administration.

L'école des filles remonte à l'année 1848. A cette époque et sur la demande du clergé, le couvent de Vaylats envoya des sœurs et depuis, moins nombreuse maintenant. Pendant une dizaine d'années, cette école ne fut considérée que comme établissement libre.

Depuis quelques années les deux écoles sont régulièrement fréquentées par tous

les enfants de la commune qui on atteint l'âge scolaire et les absences tendent à diminuer sensiblement tous les jours. Aussi sur huit, en moyenne des conscrits qu'il y a tous les ans, un au plus se trouve illettré. D'après cela, on peut croire que l'instruction est en progrès dans la commune.

Historique de la commune – Etymologie probable – Monuments druidiques – Les Romains – Moyen Âge – Évènements intéressants survenu sur le territoire de la Commune.

Au point de vue historique, les diverses notes que nous avons recueillies et les restes de vieux monuments que le hasard a mis à découverts en opérant des fouilles indiquent assez que Beauregard est d'origine très ancienne : malheureusement on ne peut pas préciser l'époque de sa Fondation, ni même donner l'étymologie de son nom. Mais il y a lieu de croire que Beauregard remonte au temps des Romains et que son nom dérive de son site.

Car, en effet, Beauregard, sans être très élaboré domine cependant tous les environs, et suivant l'expression patoise, on a là un Bel Regard, c'est à dire, un joli point de vue.

Au reste Beauregard était situé sur la voie Romaine qui conduit de Divona (Cahors) à Segadum (Rhodéz) probablement entre les deux stations de Varadeto (Varaire) et Quarantomago(Villefranche).

De nombreuses pièces de monnaie Romaines en or, en argent et en bronze ont été trouvées dans la localité, de même que des fours construits en brique, paraissant bien l'œuvre des Romains, ont été découverts en fouillant le sol, ce qui indique que de ce temps Beauregard devait être un lieu de transactions assez important.

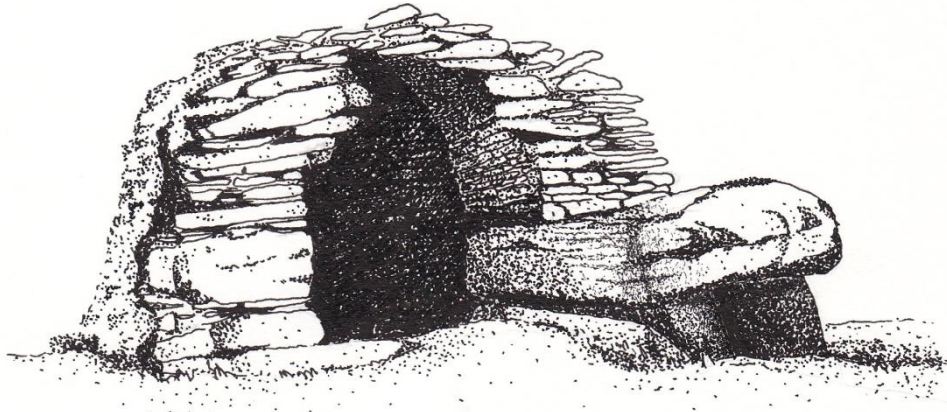
On peut également ici parler des monuments antérieurs à la conquête Romaine et qui se trouvent sur le territoire de la commune.

Ce sont trois dolmens ou autels druidiques situés à un kilomètre en aval du mas de Guiralet dans un grand bois autrefois communal, mais aujourd'hui divisé en autant de lots qu'il y a de feux dans la commune, établis tous les trois sur une ligne droite et compris dans un espace de trois kilomètres.

Le premier dolmen se trouve sur une petite hauteur et semble dominer les environs du bois.

Les deux pierres parallèles enfoncées dans la terre ont environ 2 m 50 en longueur. La dalle horizontale ne recouvre plus qu'une partie de celle de dessous, on voit aux alentours les fragments qui se sont détachés.

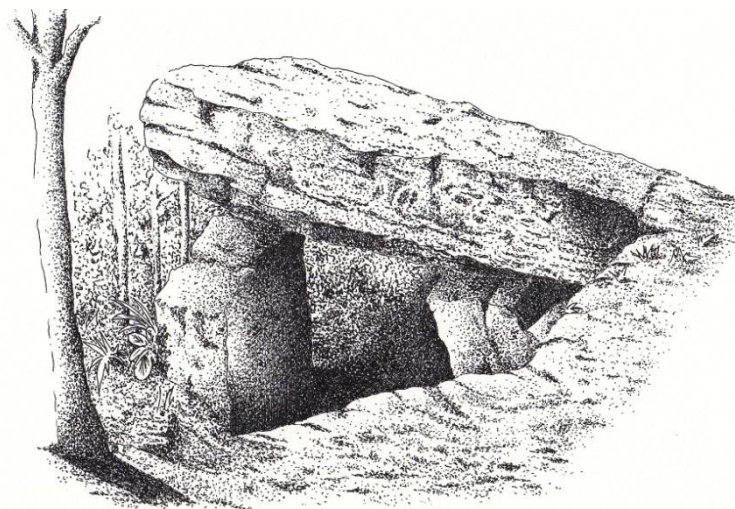
Le propriétaire a bâti une cabane sur la partie non couverte du monument et assure qu'en fouillant le sol pour se procurer la pierre nécessaire à la construction, avoir trouvé d'ossements humains qu'il n'a malheureusement pas conservés.



1^{er} Dolmen appelé « de la Part de Rouby »

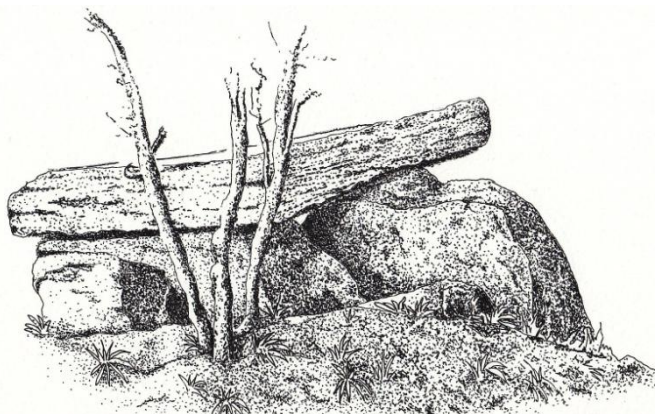
Le 2^{ème} dolmen ressemble au premier, mais avec des proportions bien plus grandes.

Ses dalles enfoncées ont près de 4 mètres de long chacune. Quand à celle qui les couvre, elle est détériorée par le temps. On remarque également sur le sol une partie de ses débris. Soit que dans le temps on ait fait des fouilles, il est très facile de pénétrer dans l'enceinte rectangulaire, et là on voit dans toute leur grandeur les énormes pierres maniées et placées par les mains de nos ancêtres.



2^{ème} Dolmen « dit du Bois Grand »

Le troisième dolmen ressemble en tout au précédent.



3^{ème} Dolmen « dit du Cormier »

Au Moyen âge

Au moyen âge Beauregard était fortifié. La place actuelle grande de 25 décamètres carrés était fermée par quatre portes.

De ce temps une église existait au hameau de Saint Jean de Fajoles, dédiée à Saint Jean Baptiste, mais qui a été détruite plus tard, lors des guerres de religion. Les derniers vestiges de cet édifice ont été enlevés depuis peu.

Une seconde église était bâtie dans le fort de Beauregard, dédié à Notre Dame de Lingue, avec chapelle de Saint Blaise, détruite également lors des mêmes guerres.

Près de cette dernière église se trouvait le campanile qui existe encore et qui fait corps avec la mairie actuelle. On voit une petite cloche de date très ancienne, une horloge forgée au marteau et un cadran à une seule aiguille.

D'après la légende ou tradition orale une léproserie était établie hors du bourg, de même qu'un tribunal de haute judicature était situé très probablement au mas de Françon.

On remarque encore dans le bourg de Beauregard deux maisons à cinq étages, très anciennes et très élevées et qui ont pu jouer un certain rôle dans le temps. Beauregard à cette époque était très commerçant.

« La maison consulaire.

A l'origine c'est la tour seigneuriale incluse au centre du fort.

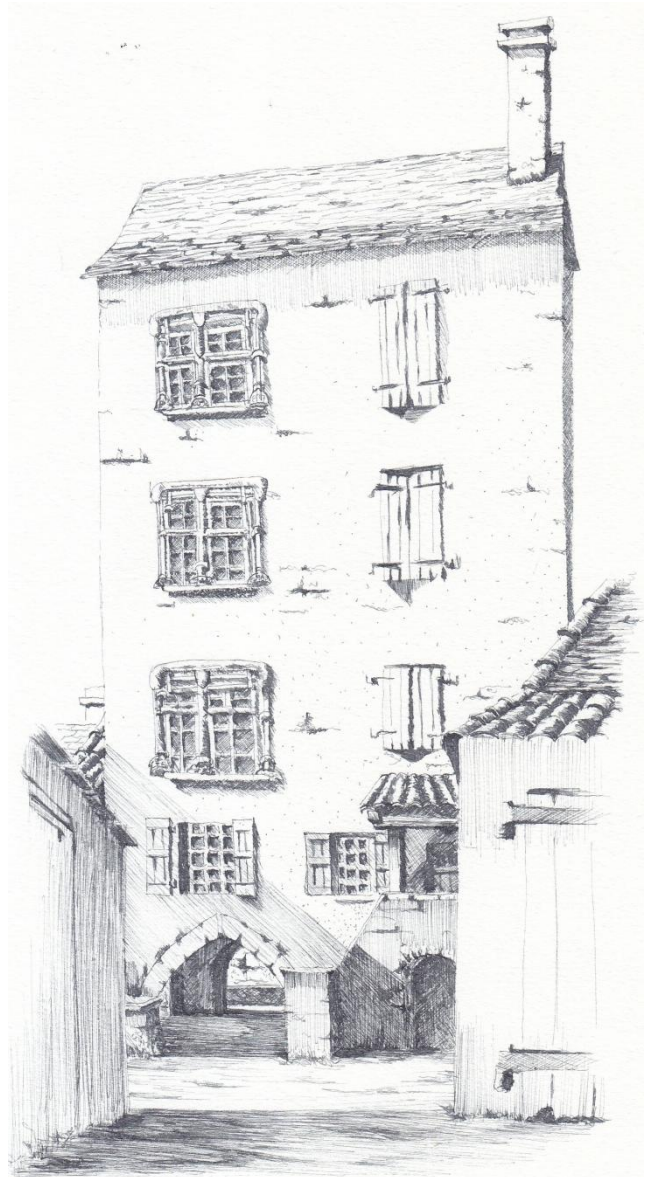
Elle représente l'autorité royale. Edifiée lors du pariage de Belregard entre le roi de France et l'Abbaye de Marcilhac à la fin du XIII^{ème} siècle.

Il est possible que le couvert de cette tour soit la halle primitive de Beauregard..

A la Renaissance elle est remaniée dans le style, avec fenêtres à meneaux.

De son origine à la révolution elle est la maison consulaire.

A la fin du XIX^{ème} siècle cette maison où tour possède encore quatre étages plus le rez-de-chaussée.



La deuxième maison à cinq étages évoquée ci-dessus est probablement le château de « Fontanille » situé dans le bourg. Il s'agit à l'origine d'une grosse demeure bourgeoise appartenant aux Martin.

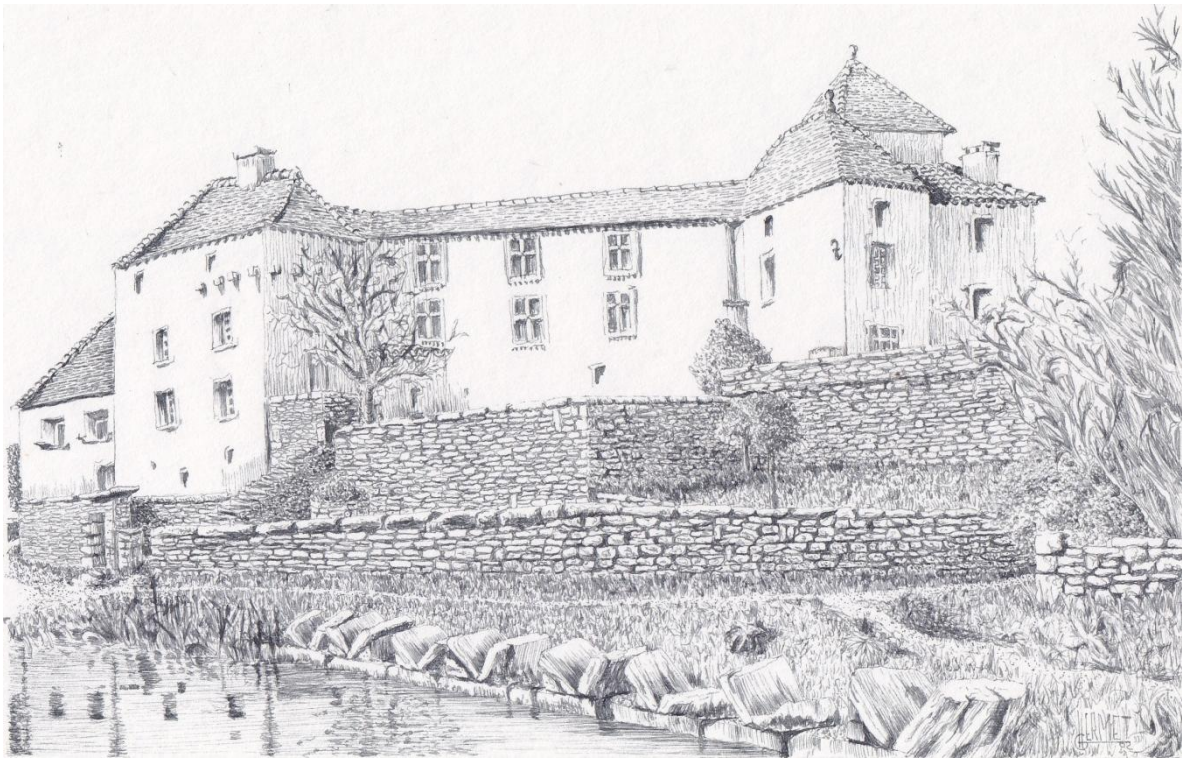
Ce château ne figure pas sur le « cadastre » de 1642 ni sur celui de 1668.

D'après Mr Salvage, « historien » d'Arcambal, ce château daterait du tout début XVIII^{ème} siècle ».

La halle actuelle avec ses mesures dont nous avons parlé en est la preuve. Il y avait des marchés biens suivis le mardi de chaque semaine. Une rue appelée alors rue de la Draye annonce que c'était par cette voie que passaient les denrées et marchandises.

A part les marchés, trois foires importantes se tenaient tous les ans. L'une d'elles, celle de la Saint Michel durait deux jours. Les pays des châtaigneraies connus sous le nom de Ségala et principalement les cantons de Villefranche, Najac, Montbazens fabriquaient tous les ans une grande quantité de barriques pour être centralisées à Beauregard un mois à l'avance et pour être vendues les jours de la dite foire de la Saint Michel. On venait de très loin pour les acheter et les remises de l'endroit en étaient remplies.

Il nous reste à parler du château de Marsa, désigné autrefois Labastide de Marsa. Cet édifice est dans un bon état de conservation et appartient aujourd'hui à Mr Pradines de Limogne. Dans le temps ce château a paru jouer un certain rôle et voici les quelques renseignements que nous avons puisé dans les archives de Caylus et de Villefranche et qui paraissent intéresser tout à la fois Beauregard et Labastide de Marsa.



Le château de Marsa

En 1369 le 8 février- la ville de Caylus après avoir secoué le joug des anglais voulut bien faire sa soumission au roi Charles V moyennant diverses concessions : la 3^{ème} était que les habitants de la ville ou du territoire de la châtelainie seraient jugés seulement par la cour ordinaire de Caylus.

La châteltenie de Caylus la première des quatre grandes châteltenies du Quercy comprenait 24 paroisses ou communautés entre autre Beauregard et Labastide de Marsa.

1495- Les états du Quercy s'assemblent à Lauzerte. Par ordre du Sénéchal du Quercy, les francs archers de Caylus sont envoyés à Beauregard pour y être passés en revue.

1545- Les consuls de Caylus vont tenir leur cour à Labastide de Marsa, épendant de la châteltenie, et comme il y avait eu précédemment une émeute contre eux, ils se font suivre d'une troupe nombreuse.

1562- 12 août Duras s'empare de Caylus, brûle, pille, ruine tout le pays. Montluc reprend Caylus.

1563- 7bre Les consuls prescrivent des mesures de surveillance contre la peste qui sévit à Labastide de Marsa.

1569- mai L'armée des vicomtes de Bruniquel et de Gourdon s'emparent de Puylagarde, Saint-Projet et Beauregard.

1580- Les consuls de Beauregard donnent avis aux consuls de Caylus de l'approche du roi de Navarre et du vicomte de Gourdon.

1582- 15 janvier Les états du Quercy devaient se réunir à Caylus. Monsieur de Fénelous va à Cornusson emprunter la tapisserie du château pour décorer la salle des états.

L'Evêque de Cahors et le Sénéchal arrivent à Caylus pour la cession des Etats du Quercy ;

le 18, les consuls reçoivent de Beauregard l'avis que les Calvinistes avaient dressé une embuscade dans les bois des Teulières, pour enlever l'Evêque de Cahors à son retour des Etats.

1597- mai et juin M.M de Minardeau ET Dreux commissaires chargés de la vente et rente du domaine royal, ayant assigné les consuls de Caylus à Cahors pour voir procéder à la vente de la justice de la ville de Caylus et des autres lieux de la châteltenie dont les dits consuls s'étaient rendus acquéreurs en 1537, les consuls après avoir fait une vive opposition se décident à composer avec les commissaires.

Il est convenu que moyennant la somme de 1000 écus qui sera payée par les consuls, ceux ci auront la propriété de la justice, du droit du domaine des patus publics et du droit d'albergue (droit pour le seigneur d'aller loger dans la maison de son vassal) de Caylus, d'Espinassas et de Saillagols, les commissaires ayant déjà aliéné la justice des lieux de Saillac, Labastide de Marsa, Saint Laurent,

Beauregard et le Cros en faveur du noble Bérenger de Marsa.

1610- 20 février Le parlement de Toulouse fait inhibition et défense au Sieur Bérenger de Marsa à ce donner aucun trouble aux dits juges et consuls de Caylus sous peine de 500 livres, sans préjudice des émoluments de la dite justice qui pourrait appartenir au dit de Marsa, au moyen du contrat de la baillie de Caylus, du 19 juin 1597, dont il jouira suivant icelui jusque à ce qu'autrement en soit ordonné.

1618- novembre Edit perpétuel et irrévocable de Louis XIII. Il établit pour la commodité de ses sujets que la justice soit rendue sur le lieu, à savoir Caylus, Septfonds, Lavaurette, Promilhanes, Beauregard et permet à Maître Jacques du Puy juge ordinaire du Quercy et Montauban, résigner à une ou plusieurs personnes les offices de judicature des dits lieux. . . .de Beauregard.

Les renseignements que nous avons recueillis sur Beauregard et Labastide de Marsa étant épuisés, disons avant de terminer la présente notice que Beauregard, il y a moins de cinquante ans était encore exceptionnellement favorisé à l'égard d'autres lieux.

On y remarquait les bureaux des contributions directes et de la perception, de même que des avocats et des notaires y exerçaient leurs ministères. Tandis qu'aujourd'hui Beauregard n'est que le chef lieu d'une simple commune rurale composée seulement d'honnêtes et excellents cultivateurs.

Beauregard le 31 mars 1887

L'Instituteur



La monographie de Beauregard est ici retranscrite dans son intégralité.

L'original de cette monographie a disparu depuis bien longtemps (avant 1995). Il semble, qu'il était détenu à la B.M (Bibliothèque de Municipale de Cahors). Du fait, on s'est contenté de photocopie, parfois de mauvaise qualité. Ce qui explique des recherches aux Archives Diocésaine où aux Archives Départementale.

Archives Diocésaines côte : 90-4 1 .2 (photocopie incomplète)

Archives Départementale côte : BR 2 554 (photocopie complémentaire)

Les cartes postales, dessins et photos, sont issus de la collection ainsi que la transcription de Gilles Hermet, Marsa 2015

La reproduction de ce document est formellement autorisée.